

ASSOCIATION DES SOURDS DE L'AUDE



Formation de Langue des Signes Française (LSF)

Déclarée en tant qu'organisme de formation à la D.I.R.E.C.C.T.E. sous le n° 91-11-00934-11

**L'Association des Sourds de l'Aude est accréditée
« Centre de préparation aux épreuves du Diplôme de Compétence en Langue :
Langue des Signes Française »**



N° SIRET : 411 301 815 000 22 - Code APE : 9499 Z
Chez Harmonie Mutuelle-SMT
20 boulevard Marcel Sembat - 11100 NARBONNE
Tel : 04 68 49 97 07 - Fax : 09 78 59 24 12 - Portable : 06 76 27 73 62
E-mail : lsf-narbonne@gmail .com



L'Association des Sourds de l'Aude est affiliée à l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Aude
L'ASA est une association du type loi 1901 à but non-lucratif reconnue Organisme d'intérêt général à caractère éducatif, social et humanitaire.

Public Concerné :

Les personnes entendant qui souhaitent apprendre la Langue des Signes pour pouvoir communiquer avec un proche sourd ou malentendant (enfant, adolescent, parent...) et lui permettre de s'épanouir.

Les personnes devenues sourdes qui souhaitent ne pas s'enfermer dans l'isolement.

Tout public (à partir de 16 ans) qui pour des raisons personnelles ou professionnelles est motivé pour communiquer avec les personnes sourdes.

Les stages sont organisés pour un maximum de 12 personnes.

Durée :

La formation se divise en modules de 30 heures réparties selon le calendrier joint et les horaires suivants :

Les cours du soir (CS) : 15 séances de 18h à 20h.

Les cours hebdomadaires (CH) en journée de 9h30 à 16h30 sur 5 jours non consécutifs.

Les stages intensifs (SI) sur 4 jours : 30 heures réparties sur 4 jours de 9h00 à 17h30, selon les jours fériés.

Les stages intensifs (SI) sur 5 jours : 30 heures réparties du lundi 9h30 au vendredi 16h30.

(Les horaires détaillés et lieux des stages seront communiqués à l'inscription).

Descriptif et déroulement :

Personne sourde diplômée maîtrisant la Langue des Signes Française, matériel et support pédagogiques adaptés (caméra, ordinateur portable, vidéoprojecteur...), local indépendant. Bibliothèque spécialisée à disposition.

Les deux premiers modules sont identiques pour tous car il s'agit de l'apprentissage de base nécessaire. Toutefois, pour les groupes spécifiques (d'une administration ou d'une entreprise), le programme des modules suivants sera modifié et adapté en fonction des besoins et de la demande initiale. Par exemple, l'acquisition de vocabulaire spécifique prévu normalement au module A2.1 sera faite dès le module A1.3.

Mode d'évaluation :

A la fin de chaque module une évaluation sommative partielle, sous forme de test, sera effectuée. Le but est de vérifier l'expression et la compréhension. Les critères d'évaluations sont:

- L'expression
- La compréhension
- L'iconicité : capacité de description des objets ou des personnes par leurs formes,...
- Le vocabulaire
- L'aisance, la fluidité
- Le respect des 5 paramètres

A la fin de chaque cycle une évaluation sommative globale, sous forme d'entretien, sera organisée. Le but est de vérifier si le stagiaire a acquis les compétences demandées suivant les critères de niveaux du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) et ainsi pouvoir poursuivre l'apprentissage.

Lors des évaluations, chaque stagiaire devra se présenter puis expliquer une image/une vidéo ou raconter une histoire en LSF à l'aide d'un texte ou d'une bande dessinée. Il devra enfin répondre aux questions de la formatrice.

Inscription :

Les modules se font dans l'ordre (A1.1, A1.2, A1.3, A1.4, A2.1, A2.2, A2.3, A2.4, B1.1, B1.2 ...). Chaque module ne peut être suivi que si le précédent a été acquis auparavant. Si le stagiaire n'a pas suivi le ou les niveaux précédents à l'ASA, il devra effectuer une évaluation de niveau auprès de la formatrice de l'association ou présenter une attestation de niveau.

L'évaluation de niveau est payante (30€). Si le stagiaire s'inscrit à au moins un module de formation dans l'année scolaire en cours, cette somme sera alors « enregistrée » comme frais d'inscription.

L'inscription d'un stagiaire ne sera prise en compte qu'à réception du contrat de formation signé et accompagné d'un chèque d'acompte de 30€ (correspondant aux frais d'inscription) et d'une photo (obligatoire).

Si le stagiaire ne se présente pas au stage, le chèque d'acompte sera encaissé et ne pourra faire l'objet d'un quelconque remboursement (sauf cas de force majeure).

Tarifs (à partir de 4,70 € / heure) :

	Narbonne	Hors Narbonne
Individuel 1 ^{er} Module	200 €	220 €
Dégressif Individuel (-10%) à partir du 2eme module	180 €	200 €
Financement par la MDPH	180 €	200 €
Dégressif financement par la MDPH (-10%) à partir du 2eme module	160 €	180 €
Réduit 1 ^{er} Module (Etudiant, demandeur d'emploi, parents d'enfant sourd ou conjoint) sur présentation d'un justificatif	155 €	175 €
Dégressif réduit (-10%) à partir du 2eme module	140 €	160 €
Financement Employeur ou OPCA tous modules	380€	380€

Ces tarifs sont susceptibles d'être modifiés à tout moment pour des stages en dehors de Narbonne en fonction du lieu.

Le diplôme de compétence en langue (DCL)

Qu'est-ce que le DCL ?

Le DCL permet d'évaluer la compétence en langue opérationnelle en milieu professionnel. Il facilite la validation de compétences en langue dans le cadre d'une démarche de développement personnel, d'insertion, de reconversion, d'évolution ou de mobilité professionnelle.

De ce fait, il est de plus en plus utilisé par les acteurs du monde de la formation professionnelle comme certification en amont et/ou à l'issue de dispositifs de formation en langue.

L'originalité du DCL réside dans le scénario proposé aux candidats. Il constitue le support de la mise en situation. Les différentes activités communicatives sont évaluées de manière intégrée dans une évaluation globale : une seule et même épreuve pour tous, un résultat en fonction de la performance réalisée.

Il ne s'agit pas d'évaluer de façon isolée et artificielle une « succession » de compétences dans le but d'obtenir un bon résultat.

Cette approche de l'évaluation est très appréciée des entreprises qui souhaitent mesurer la compétence en langue de leurs collaborateurs.

Sa durée de validité est illimitée. Les droits d'inscription s'élèvent à 100 euros.

Quelles sont les particularités du DCL ?

Le DCL a été enregistré à l'inventaire auprès de la commission nationale de la certification professionnelle le 6 février 2015 et inscrit sur la liste nationale interprofessionnelle du Comité Paritaire Interprofessionnel National Emploi Formation (COPANEF) le 7 juillet 2015.

Le DCL s'adresse à **tout adulte qui souhaite faire reconnaître ses compétences en langue.**

L'examen est accessible **sans condition de nationalité, de formation, de diplôme ou d'activité professionnelle préalable.**

Il est donc éligible au compte personnel de formation (CPF).

Et le DCL en Langue des Signes Française (LSF) ?

Le DCL est un diplôme national professionnel ouvert à 13 langues, dont la LSF.

A l'ASA, nos formations sont structurées suivant le système de « cycles et de modules » prévus par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. Cette même classification de modules est utilisée pour les résultats du DCL (exemple « Niveau A1 acquis » correspond au niveau A1 déterminé par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

Ce nouvel agrément « Centre de préparation aux épreuves du Diplôme de Compétence en Langue » permet à l'association de vous former à la Langue des Signes et pour ceux qui le désirent de vous préparer à l'examen du DCL-LSF.

Plus de renseignements sur le site « http://www.education.gouv.fr/cid94137/le-diplome-de-competence-en-langue-dcl-candidats-a-l-examen.html#ancre_4 »

N° SIRET : 411 301 815 000 22 - Code APE : 9499 Z
Chez Harmonie Mutuelle-SMT
20 boulevard Marcel Sembat - 11100 NARBONNE
Tel : 04 68 49 97 07 - Fax : 09 78 59 24 12 - Portable : 06 76 27 73 62
E-mail : lsf-narbonne@gmail.com

N° SIRET : 411 301 815 000 22 - Code APE : 9499 Z



ASA – Formation de Langue des Signes Française

N° SIRET : 411 301 815 000 22 - Code APE : 9499 Z

Chez Harmonie Mutuelle-SMT

20 boulevard Marcel Sembat - 11100 NARBONNE

Tel : 04 68 49 97 07 - Fax : 09 78 59 24 12 - Portable : 06 76 27 73 62

E-mail : lsf-narbonne@gmail .com

OBJECTIFS DES NIVEAUX

Programme établi selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

Cycle A1 (120 heures): Débutants

Etre capable de se présenter et de tenir une conversation avec une personne sourde à rythme lent sur des thèmes basiques de la vie quotidienne à travers des phrases simples.

A1.1 : Description

Le stagiaire est capable de se présenter de manière simple en utilisant du vocabulaire de base (vie quotidienne) ; il peut raconter une situation dans un lieu, avec une personne.

A1.2 : Chiffres

Le stagiaire est capable de faire des phrases courtes, de maîtriser les chiffres (nombres, heures, dates,...) et d'utiliser l'espace (spécifique à la LSF). Il peut raconter une situation dans un lieu, avec deux personnes.

A1.3 : Renforcement syntaxe

Le stagiaire est capable de faire des phrases incluant la notion de temps et de durée. Il maîtrise les 5 paramètres. Il peut raconter une situation dans un lieu, avec plusieurs personnes et un animal.

A1.4 : Utiliser simultanément description, chiffres, proformes

Le stagiaire est capable de raconter une histoire courte (lieux, personnes, situations différentes incluant la notion de temps et de durée) et peut inventer des récits simples en respectant les spécificités de la langue. Il maîtrise les expressions du visage en fonction du contexte de la phrase.

Cycle A2 (120 heures): Renforcement

Etre capable de suivre et participer à une conversation entre deux personnes sourdes qui signent normalement sur des sujets quotidiens.

A2.1 : Expression

Le stagiaire est capable de raconter un dialogue en utilisant la syntaxe, les proformes...

A2.2 : Grammaire, Polysémie, Textes techniques

Le stagiaire est capable de reformuler une histoire vue en vidéo LSF sans sous-titrage. Il est capable de raconter en LSF une BD, un texte incluant des animaux.

A2.3 : Expression, utilisation de l'iconicité

Le stagiaire est capable de retranscrire en LSF des recherches approfondies sur différents sujets (pays, actualité...)

A2.4 : Expression, entraînement de réception LSF

Le stagiaire est capable de raconter une histoire après avoir travaillé seul sur tout support libre.

Cycle B1 (180 heures): Intermédiaire

Etre capable de comprendre une vidéo LSF, de traduire un texte, de participer à un débat en argumentant.

B1.1 : Témoignages, rencontres. Style de LSF : Informatif

Le stagiaire est capable d'argumenter et débattre. Il est capable d'adapter sa LSF aux personnes. Il découvre l'humour sourd. Il produit une recherche sur l'Histoire des Sourds.

B1.2 : Style de LSF : Descriptif

Le stagiaire est capable de comprendre un texte écrit par un sourd. Il sait préparer un exposé sur une personne importante dans le monde des Sourds. Il sait expliquer des tableaux.

B1.3 : Travail sur les expressions « Pi-Sourd ». Témoignages. Style de LSF : Technique

Le stagiaire est capable de débattre et argumenter rapidement. Il est capable de créer un poème en LSF. Il sait décrire des photos.

B1.4 : Travail de réception sur l'iconicité. Style de LSF : Dialogue

Le stagiaire est capable de présenter un résumé de livre ou de retransmettre un dialogue du français à la LSF dans le respect du sens et des particularités linguistiques de la LSF.

B1.5 : Travail de compréhension approfondie et de reformulation d'une langue à l'autre

Le stagiaire est capable de réceptionner et de reformuler des vidéos de différents styles de langue. Il est capable de préparer et de présenter un travail de reformulation en Langue des Signes à partir d'un support en français dans le respect de certaines contraintes (exemple : chansons signées).

B1.6 : Travail de groupe : débattre, s'exprimer

Le stagiaire est capable de donner son avis et d'argumenter. Le stagiaire est capable de créer et de présenter un travail de groupe : de s'exprimer en interaction avec d'autres stagiaires devant un public sourd (exemple : pièce de théâtre)



L'Association des Sourds de l'Aude est affiliée à l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Aude

L'ASA est une association du type loi 1901 à but non-lucratif reconnue Organisme d'intérêt général à caractère éducatif, social et humanitaire.

STAGES 2018-2019**FICHE D'INSCRIPTION****A remettre à l'A.S.A. (section LSF) au plus tard le 11/08/2018.**M. Mme Mlle NOM :

Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Ville : Code postal :

Tél. : Portable : Email :

Souhaite m'inscrire au stage suivant cf calendrier joint

NARBONNE : STAGES INTENSIFS MENSUELS *1* 2018			NARBONNE : STAGES INTENSIFS MENSUELS *2* 2018-2019			NARBONNE : COURS INTENSIFS VACANCES SCOLAIRES 2018-2019				
	Cycle A1			Cycle A1		Cycle A2				
A1.1	Du 5 au 9 mars 2018		A1.1	Du 19 au 23 nov. 2018		A2.1	Du 29 oct. au 2 nov 2018*			
A1.2	Du 3 au 6 avril 2018		A1.2	Du 10 au 14 déc. 2018		A2.2	Du 25 fév. au 1 mars 2019			
A1.3	Du 28 mai au 1 juin 2018		A1.3	Du 14 au 18 janvier 2019		A2.3	Du 23 au 26 avril 2019*			
A1.4	Du 18 au 22 juin 2018		A1.4	Du 11 au 15 février 2019		A2.4	Du 8 au 12 juillet 2019			
	Cycle A2			Cycle A2						
A2.1	Du 24 au 28 sept. 2018		A2.1	Du 11 au 15 mars 2019						
A2.2	Du 15 au 19 oct. 2018		A2.2	Du 1 au 5 avril 2019		Cycle A1				
A2.3	Du 12 au 16 nov. 2018		A2.3	Du 6 au 10 mai 2019*		A1.1	Du 22 au 26 oct. 2018			
A2.4	Du 17 au 21 déc. 2018		A2.4	Du 3 au 7 juin 2019		A1.2	Du 4 au 8 mars 2019			
	Cycle B1			Cycle B1		A1.3	29 avril au 3 mai 2019*			
B1.1	Du 7 au 12 janvier 2019		B1.1	Septembre 2019		A1.4	Du 15 au 19 juillet 2019			
B1.2	Du 4 au 8 février 2019		B1.2	Octobre 2019		NARBONNE : COURS DU SOIR				
B1.3	Du 18 au 22 mars 2019		B1.3	Novembre 2019		LUNDIS				
B1.4	Du 8 au 12 avril 2019		B1.4	Décembre 2019		A1.3	Du 10 sept. au 14 janv. 19			
B1.5	Du 13 au 17 mai 2019		B1.5	Janvier 2020		A1.4	Du 21 janv. Au 27 mai 19			
B1.6	Du 17 au 21 juin 2019		B1.6	Février 2020		MERCREDIS				
			Niveaux marqués d'un * : sur 4 jours, de 9h à 17h30			A1.1	Du 3 oct. au 30 janv. 19			
						A1.2	Du 6 fév. Au 19 juin 19			
LIMOUX : COURS HEBDOMADAIRES : MARDIS										
A1.1	Du 6 nov. au 3 déc.									
A1.2	Du 11 déc. au 22 janv.									
A1.3	Du 29 janv. au 12 mars									
A1.4	Du 19 mars au 16 avril									

Tarifs¹ : Individuel Réduit Financement MDPH Financement employeur/OPCA Financement Pôle Emploi Autre financement (précisez) :